



## PROGRAMME

---

# TFP APS

Titre à Finalité Professionnelle  
Agent de Prévention et de  
Sécurité

---

## FORMATION INITIALE



# MODALITÉS DE LA FORMATION

**Nom de la certification :** Agent de prévention et de sécurité

**Code de la fiche :** RNCP 36648

**Certificateur(s) :** Association pour le développement de la formation professionnelle dans la branche sécurité privée (CPNEFP Prévention & Sécurité / ADEF)

**Date d'enregistrement :** 01-07-2022

**Date de l'agrément :** 11-12-2023



## OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances et compétences réglementaires et techniques d'agent de prévention et de sécurité
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques professionnelles
- Obtenir une carte professionnelle délivrée par le CNAPS pour l'activité de surveillance humaine en sécurité privée



## PUBLIC

Personnes majeures souhaitant exercer le métier d'agent de prévention et de sécurité

## EFFECTIF

4 à 12 personnes



## PRÉREQUIS

- Obtenir une autorisation préalable d'accès à la formation délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité).
- Réussir un test au centre de formation, examinant la capacité à lire, compter, écrire, parler, comprendre la langue française dans le contexte de la branche prévention et sécurité, en obtenant le niveau B1



## DURÉE

26 jours - 175 heures  
+ examen

Soit 182 heures



## TARIF /apprenant

1400,00 € HT  
1680,00 € TTC

*Eligible au CPF*

## DÉLAIS D'ACCÈS :

Jusqu'à 48h avant le début prévu de la formation.



Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez Sébastien LEROY, notre référent handicap par mail à [sleroy@orbisur.com](mailto:sleroy@orbisur.com) ou au 07 64 75 98 71

## MODALITÉS D'ACCÈS :

Vous pouvez passer soit par le formulaire de contact "demande de devis" sur notre site web, soit nous appeler au 04 83 65 17 08, ou encore nous envoyer un mail à [hello@academy.orbisur.com](mailto:hello@academy.orbisur.com)

## TEXTE DE RÉFÉRENCE :

Les activités privées de sécurité sont réglementées et codifiées dans le code de sécurité intérieure (livre VI du CSI). La loi du 18 mars 2003 et son décret d'application du 3 août 2007 exige la délivrance d'une carte professionnelle à tout agent voulant exercer professionnellement des missions de sécurité privée. Cette carte, délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS), est conditionnée d'une part par le respect des conditions de moralité et d'autre part par le suivi d'une formation donnant aptitude professionnelle.

# CONTENU DE LA FORMATION

## PROGRAMME :

*SOCLE DE BASE : 41 HEURES*

### UV1 : MODULE SECOURISME (14h)

- Gestion des premiers secours

### UV2 : MODULE ENVIRONNEMENT JURIDIQUE (17h)

- Environnement juridique de la sécurité privée
- Connaître les principes de la République Française

### UV3 : MODULE GESTION DES CONFLITS (5h)

- Gestion des risques et des situations conflictuelles

### UV4 : MODULE STRATEGIQUE (5h)

- Transmission des consignes et informations

*SPECIALITE : 134 HEURES*

### Complément module ENVIRONNEMENT JURIDIQUE (5h)

### Complément module MODULE GESTION DES CONFLITS (9h)

### Complément module MODULE STRATEGIQUE (2h)

### UV5 : MODULE PREVENTION DES RISQUES D'INCENDIE (7h)

### UV6 : MODULE PROFESSIONNEL (7h)

### UV7 : MODULE SENSIBILISATION AUX RISQUES TERRORISTES (13h)

### UV8 : MODULE PROFESSIONNEL (45h)

### UV9 : MODULE PALPATION DE SECURITE ET INSPECTION DES BAGAGES (7h)

### UV10 : MODULE SURVEILLANCE PAR MOYENS ELECTRONIQUES DE SECURITE (7h)

### UV11 : MODULE GESTION DES RISQUES (11h)

### UV12 : MODULE EVENEMENTIEL SPECIFIQUE (7h)

### UV13 : MODULE GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES DEGRADEES (7h)

### UV14 : MODULE INDUSTRIEL SPECIFIQUE (7h)

## ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE :

### Les formateurs disposent à minima :

- Pour les modules relatifs à la prévention des risques incendie, d'un diplôme SSIAP et des attestations de recyclage correspondantes
- Pour les modules SST, une attestation de formateur SST

### Les formateurs disposent à minima, pour les modules relatifs à l'activité de surveillance générale et de gardiennage :

- Soit de 2 années d'exercice professionnel dans le domaine de l'activité concernée ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que d'une attestation de formation en tant que formateur
- Soit de 2 années d'exercice professionnel dans la formation aux activités privées de sécurité ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que du certificat de qualification professionnelle ou d'une certification professionnelle enregistrées au RNCP, de niveau IV minimum, relatif à l'activité concernée.

## METHODES MOBILISEES :

- Face-à-face pédagogiques
- Mises en situation
- Cas pratiques
- QCM blancs

## MODALITES D'EVALUATION :

Examen composé d'un QCU sur 14 UV et d'une épreuve pratique.

## RÉSULTATS ATTENDUS À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Transmission des informations de réussites à l'ADEF pour l'obtention du Titre à Finalité Professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité.

Le suivi de la formation TFP APS et la réussite à l'examen vous permettent d'obtenir la carte professionnelle délivrée par le CNAPS afin d'exercer en tant qu'agent de sécurité privée.

Pas de recyclage obligatoire du diplôme, mais la carte professionnelle donne lieu à un recyclage obligatoire tous les 5 ans (formation MAC APS).

## SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES :

Agent de sécurité, contrôleur d'accès... La formation TFP APS permet également d'accéder à des spécialisations et à des formations complémentaires, comme la sécurité incendie, la télésurveillance, etc.

# MATERIELS PEDAGOGIQUES

## LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

- Locaux permettant l'exercice de rondes de surveillance sur un parcours, d'une distance minimale de 100 mètres, avec pointeaux fixes et comprenant des escaliers, un parking, des couloirs, des salles et une zone permettant l'emploi d'extincteurs sur feux réels.
- Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe
- Blocs d'éclairage de sécurité
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO<sup>2</sup>
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées
- Matériels nécessaires à l'obtention de l'habilitation INRS
- Mannequins nourrissons, enfants et adultes permettant la formation aux gestes de premiers secours
- Défibrillateur de formation automatique externe ou semi-automatique
- Cahier de suivi pour l'entretien sanitaire du matériel de secourisme
- Gants adaptés pour l'exercice des palpations de sécurité
- Magnétomètre (détecteur de métaux portatif)
- Engins pyrotechniques permettant la réalisation de mise en situation pratique pour leur neutralisation

## MATÉRIELS PRÉSENTS DANS LE POSTE CENTRAL DE SÉCURITÉ PÉDAGOGIQUE :

- Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation.
- Système de pointage et d'enregistrement des rondes permettant d'organiser des exercices pratiques avec 10 points de contrôles et les points d'événement "incendie", "fuite d'eau" et "effraction".
- 3 appareils émetteur-récepteur dont un est équipé de la fonction protection du travailleur isolé (PTI) ou dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI).
- 3 téléphones, et leur mode d'emploi, permettant de simuler une communication entre le poste de contrôle et un interlocuteur situé dans une pièce différente.
- une armoire à clés comportant différents types de moyen d'accès
- une centrale d'alarme intrusion ou un système analogue en état de fonctionnement reliée à différents types de détecteurs
- un système de vidéosurveillance
- un registre de consignes
- un registre de clés, de badges et de visiteurs
- un bloc de permis de feu
- un ordinateur permettant d'établir un compte-rendu, une main courante électronique, -un rapport d'anomalie fonctionnelle et permettant d'archiver les rondes effectuées sur les 4 dernières sessions de formation.
- Un modèle de main courante et de rapport d'anomalie en version papier

## MATÉRIELS À DISPOSITION POUR LES MODULES SPÉCIFIQUES :

- Arme longue de type AK47 ou AKSU
- Arme de poing de type CZ ou Glock
- Arme blanche fictive en plastique de type couteau ou machette
- Munitions factices de calibre 7,62x39 - 5,56 ou 223 mm, 9 mm
- Garrots de dernière génération à cliquet de type REVMEDX TX2
- Garrots de dernière génération tourniquet de type C-A-T
- Kit médical de secourisme tactique d'urgence
- Matériels pour improviser un garrot (ceintures, vêtements, cravate) ou une entrave (vêtements...)

La sécurité est un enjeu majeur de notre société. Il est indispensable que les personnes évoluant dans notre secteur disposent des compétences et connaissances adaptées au contexte sécuritaire mondiale et à l'ensemble des menaces omniprésentes.

Telle sera la mission d'Orbisur Academy : accompagner, coacher, transmettre et former les collaborateurs du monde de la sûreté d'aujourd'hui et de demain.

La qualité des prestations des entreprises de sécurité privée repose sur la mobilisation de ressources humaines capable d'appréhender toutes les situations, aussi, dispenser un enseignement académique de haut niveau est un investissement majeur pour l'ensemble des protagonistes évoluant dans notre environnement.

Contribuer à rendre notre monde plus sûr est la mission de tous, et naturellement celle d'Orbisur Academy

# CONTACT

 701 Ch. des 4 Chemins 06600 Antibes

 [hello@academy.orbisur.com](mailto:hello@academy.orbisur.com)

 04 83 65 17 08



Une filiale de  NDIAYE  
ENTERPRISES

Délais d'accès : Formations intra-entreprises, dates à définir conjointement.  
Formations inter-entreprises selon le planning disponible sur le site internet ou sur demande par téléphone.  
Programme V.2- 26/02/2025